



COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE LA CREUSE

Vendredi 23 octobre 2015
Maison des sports de Guéret

Présents : Nicolas Defreitas, Béatrice Egrot, Gérard Griffon, Loïc Griffon, Sébastien Margueritat, Didier Mériguet, Yannick Rémy, Nadège Robert, Jean-Pierre Roby et Yannick Sellier.

Excusés : Emmanuel Calvagnac, Nadine Griffon, Alain Jurmande

Début de la réunion à 18h30.

Intervention du salarié de la Ligue

- Bilan de la saison précédente

Le Comité a perçu une subvention pour l'emploi de la part du CNDS pour l'année 2015.

Les missions confiées à Paul Olivier NGINN étaient les stages du collectif jeune, les stages adultes et le temps administratif (dossier partenaire, plaquettes manifestations, recherche partenaire).

La Ligue facture donc au Comité l'ensemble de ces missions.

- Saison 2015-2016

Suite aux décisions de la Ligue de limiter les interventions de Paul Olivier durant les week-ends (3 à 5 par saison), nous avons demandé à Julien Sautour de prendre en charge le collectif. En effet, il y a six stages du collectif de prévu sur l'ensemble de la saison.

Par conséquent, il reste une partie de la subvention à dépenser.

Début octobre, la Ligue nous informe également qu'elle nous accorde 500€ de budget pour des frais de déplacement (0,23€ du km avec le véhicule ligue, 0,304€ du km avec le véhicule personnel).

Nous disposons de 100 heures de temps de travail avant la fin de l'année 2015.

Pour chaque animation nous prenons donc en charge le temps de l'animation, une heure de préparation et 10% du temps du trajet.

Nous avons d'ores et déjà programmé une animation à Chatelus Malvaleix (club nouvellement existant) ainsi que le premier stage généraliste jeune du 22 novembre. Cela représente environ 12H30 de temps de travail. Il nous reste donc environ 87h30 à utiliser.

Mission de développement et accompagnement des clubs

- Stages bassins

Le Comité va donc mettre en place des stages de bassin à destination des adultes NC et P. Ils seront organisés par Paul Olivier en semaine, sur les créneaux des clubs.

Voici les quatre bassins que nous avons retenus :

- Aubusson, Auzances, Croq.
- Bonnat, Boussac, Chatelus, Gouzon.
- Dun-le-Palestel, Le Grand Bourg, La Souterraine.
- Guéret, St Feyre, St Vaury.

- Mission de développement et de soutien aux clubs

Le Comité souhaite mettre en place une animation auprès du club d'Auzances qui connaît des difficultés. Le but est de redynamiser le club.

- Utilisation de l'auto-entrepreneariat

Le Comité a également la possibilité de faire appel à Sébastien Goujat et Yannick Meunier qui sont auto-entrepreneurs. Le coût est cependant plus élevé.

Prise en charge financière des packs de formation arbitrage

- Prise en charge

La Ligue organise à partir de cette saison des packs arbitre et juge arbitre. La première formation se fait en deux fois (SOC et arbitre). Alors que la seconde se fait en trois étapes (SOC, arbitre et juge arbitre). Pour chaque pack, le stagiaire a trois ans pour effectuer l'ensemble de sa formation.

Concernant la prise en charge, le Comité a décidé de participer à hauteur de 75% pour les packs et 50% des frais d'hébergement pour les stagiaires à la carte.

- Refacturation des formations (entraîneur et arbitrage)

Cette saison, la Ligue a décidé de facturer l'intégralité du pack de formation. Cela pose un problème au Comité puisque la formation peut se dérouler sur trois ans maximum. Or le Comité dispose d'un budget annualisé. Il aurait donc de grosses dépenses lors de la première année et de faibles dépenses les autres années.

Le Comité a donc décidé de refacturer au club un pourcentage du montant total lors de chaque participation d'un stagiaire à une formation. Il est donc demandé au club de régler intégralement la facture envoyée par la Ligue (si c'est le cas).

Exemple : pour les formations comptant trois étapes (comme le DIJ ou le JA), le Comité remboursera un tiers du montant total lors de chaque participation d'un stagiaire (DAB, MT, DIJ ou SOC, arbitre, JA).

Prise en charge financière du CQP de Julien Sautour

Le Comité a décidé participer au financement de la formation « Certificat de qualification professionnelle » de Julien Sautour. En effet, cette formation lui permettra d'être rémunéré pour l'accomplissement d'animations. Il serait limité à 10h par semaine mais annualisable.

Le montant exact de cette participation financière n'a pas encore été décidé.

Intervention et mission de l'emploi civique

Le CDOS dispose d'un emploi civique dont la spécialité est le domaine de la photo. En dehors de ses missions pour le CDOS, le Comité pourrait lui proposer les missions suivantes :

- Traitement des photos prises sur les manifestations du Comité ainsi que la réalisation de montages photos.
- Construction d'un document à destination des clubs pour faire de la publicité en début de saison (flyers...).
- Réalisation d'articles de presse.
- Confection d'un calendrier que le Comité n'a pas pu faire.

Bilan partenaires, stratégie 2015-2016

- Le Comité a conclu différents partenariats
 - Avec l'ensemble des Intermarché creusois pour la promotion de la marque lors des manifestations du Comité ainsi que la publicité sur la tenue du collectif jeune. Le montant est de 3010€ par an durant 4 ans.
 - Avec le Crédit agricole pour la publicité sur la tenue du collectif jeune, pour un montant de 550€.
 - Avec Léo Resto pour une animation, pour un montant de 50€.

- Stratégie 2015-2016

Le Comité avait confié à Paul Oliver, dans le cadre du temps administratif, la recherche par téléphone de partenaires. Cela n'a pas donné de résultats puisque les partenaires trouvés ne sont pas issus de cette stratégie. La question se pose donc de la continuer.

Le Comité va missionner Paul Olivier pour la journée de Noël afin de trouver un partenaire évènementiel.

Bilan du calendrier et mission CD 23

- Championnats

Le Championnat départemental adultes (ouvert à partir la catégorie benjamin) se déroulera comme prévu les 14 et 15 novembre prochain à Bonnat. Les inscriptions sont lancées et la demande d'autorisation de tournoi a été validée par la Ligue.

Le Championnat départemental jeune est prévu les 4 et 5 mars 2016 à Bonnat. La demande d'autorisation est en cours. Il a été voté l'autorisation du coaching entre les points pour toutes les catégories.

Le Comité va acheter comme lot d'accueil des bracelets éponge par le biais de son partenaire Intermarché. La finalisation avec le partenaire est en cours.

- Stages

Stage adultes : le stage adulte 1, initialement prévu le 1^{er} novembre, a été décalé au 13 décembre. Il reste à trouver les lieux des stages ainsi qu'un entraîneur pour le 1^{er} stage. Sur les deux suivants, c'est Paul Olivier qui interviendra.

Stage généraliste jeunes : le 1^{er} stage est prévu le 22 novembre à La Souterraine. Paul Olivier sera l'intervenant. Sera aussi organisé l'après-midi le 1^{er} Minibad Tour. Quant aux deux autres stages, les dates sont posées mais les lieux sont à déterminer.

Le Noël du Comité est à nouveau organisé à Bonnat le 19 décembre.

- TAAJ

Nadège se charge de trouver des bénévoles pour l'organisation. Le lieu n'est pas déterminé. Cette saison, le Comité souhaiterait tenir la buvette.

- Inter club

Les inscriptions sont lancées et se terminent le 15 novembre. Le règlement a été modifié suite au changement des classements.

Collectif départemental jeune

Le Comité va faire l'acquisition de tenues pour son collectif départemental ainsi que l'équipe technique départementale. Pour ce faire, des devis ont été demandés depuis le mois de juin. Le Comité a retenu une proposition et va passer commande. A l'arrière du maillot sera inscrit « comité de badminton 23 et Intermarché (logo mousquetaire) ». A l'avant il y aura les logos d'Intermarché et du Crédit Agricole sur le ventre et celui du Comité sur le cœur.

Le Comité va participer cette saison au Championnat de France des Comités. L'inscription a été validée.

Questions diverses

- AG du Comité

Cette saison est la dernière du mandat du Comité directeur. Il faudra donc le renouveler pour 4 ans. La date n'est pas encore fixée puisque l'Assemblée générale doit se tenir avant celle de la Ligue. Nous sommes donc en attente mais allons prendre contact avec la Ligue.

- Structure espoir

La commission jeune a décidé de créer une structure espoir afin d'encadrer les jeunes poussins et benjamins qu'elle estime proche du niveau de son collectif. Des regroupements sont prévus tout au long de la saison, la plupart du temps les mêmes jours que le collectif mais le matin de 10h à 12h. Pour autant, il n'y aura pas de participation financière de la part du Comité sur les compétitions.

- TRJ1

La non-participation financière au TRJ1 a été votée à l'encontre d'une joueuse du collectif au motif, comme le précise le règlement du joueur du collectif, de sa non présence au stage du collectif jeune 1.

- Finale TRJ/CJL

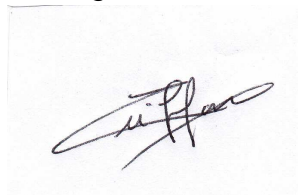
La question de la participation financière pour les joueurs du collectif départemental a été posée ? Le trésorier doit faire une budgétisation.

Fin de la réunion à 22h30

Signature du Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'N' and a horizontal line.

Signature de la Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. P.' followed by a flourish.